

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE en date du 1 février 2022

PERSONNES PRESENTES

ENSEIGNANTS : Mme Duval (TPS/PS), Mme Bois (PS/MS), Mme Pottier (MS/GS), Mme Basley (MS/GS), Mme Renard (CP), Mme Brémaud (CP), Mme Leroy (CE1), Mme Janvier (CE1/CE2), Mme Hesnard (CE2), Mme Toutain (CM1), Mme Labastrou (CM1/CM2), M Louvrier(CM2), Mme Gauché (ULIS), Mme Lecocq (Directrice et PS/MS)

PARENTS ELUS : MARY Sabrina, CHALUMEAU Marie-Sophie, HUBERT Allan, RENARD Iphigénie, REICH Ludivine, LELONG Estelle, COLETTE Ségolène, Mme Dutac Marie-Laure, Mme Tartag Nadia

COLLECTIVITES LOCALES : Mme Levallois (CDC des VAM), M Grimbert (Mairie)

AUTRES : DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale): Mmes Alaterre et Quéru

PERSONNES EXCUSEES : Mmes Dufay, Lezy Pascale, Drouet Émilie , Bunas Sandra, Renard Iphigénie, Mme Ledain Florence, Mme Beague Tiphonie, M Thomas Stéphane, Mme Papin (Maître E) en formation, Mmes Quéru et Alaterre (DDEN) Madame Affholder Peggy (Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de L'Aigle),

PERSONNES ABSENTES :

ORDRE DU JOUR	COMPTE RENDU DE DISCUSSION	Échanges et conclusions
Préambule	Mme Lecocq accueille les membres du conseil et excuse les absents. Elle interroge les parents participants et les enseignants pour savoir qui souhaite être secrétaire de séance, apporter des corrections sur ce compte-rendu et le signer pour le valider. ? et ? se portent volontaires.	
Hygiène et sécurité exercices incendies et PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)	Un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) risque majeur ayant pour thématique « tempête » va être décalé au retour des vacances. Un exercice incendie aura lieu le jeudi 3 février.	Calendrier évolutif : en fonction du contexte COVID-19, des absences des enseignants, du projet cirque ...
		Nous rappelons aux familles qu'une partie de ces

<p>Bilan 2e trimestre</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Inscription au dispositif école et cinéma pour les classes du CP au CM2 : première projection : Mon Voisin Totoro et projection d'un film de Noël pour les élèves de maternelle le 10 décembre : Le Noël de Petit Lièvre Brun. * Quelques élèves ont participé aux commémorations du 11 novembre 2021 avec leurs familles. Nous les en remercions. * Des ateliers de Noël ont eu lieu en élémentaire, sur le temps du midi, avec des enseignants volontaires et Mme Brémaud, en respectant le protocole sanitaire. * Le marché de Noël de l'école s'est tenu le vendredi 10 décembre 2021. Nous remercions les familles qui se sont déplacées et ont respecté strictement le protocole sanitaire mis en place. * La CDC des VAM a offert des boîtes de friandises aux élèves déjeunant à la cantine. Auparavant tous les enfants en avaient, pourquoi cela a-t-il changé ? Il est difficile de donner des chocolats à certains et pas aux autres. * La Mairie de Gacé a offert une place de cinéma à tous les élèves pour la projection de « Vaillante », le 24 décembre. Une séance de « rattrapage » sera proposée en février, pour tous les élèves malades/absents lors de la première projection. * Goûter de Noël : chouquettes et jus de fruits pour tous, offerts par la coopérative scolaire de l'école. Goûter et chants au sein de chaque classe pour les élèves de la maternelle. * Activité Hockey sous le préau couvert de l'école Degas. * Les classes de CM travaillent sur une séquence d'utilisation du vélo et des règles de bon usage de celui-ci avant de passer leur permis (uniquement pour les CM2 et grands élèves d'Ulis) * L'école labellisée E3D (École en Démarche de Développement Durable) propose une collecte de déchets en lien avec le Collège Jean Moulin et diverses associations. Nous récoltons les piles, bouchons de bouteilles plastiques ou en liège, paires de lunettes, cartouches d'encre (imprimantes ou copieurs) et stylos afin de les recycler. Les boîtes à œufs et pots de yaourts en verre sont quant à eux réutilisés par des petits producteurs. Bravo à tous pour votre investissement. * M Bouillie de la médiathèque de Gacé a pu réserver l'exposition et la mallette thématique sur le cirque que possède la Médiathèque Départementale. Elle sera présente dans la Médiathèque à Gacé du 13 janvier au 24 février 2022. * En lien avec Génération 2024, les élèves participeront à la semaine olympique et paralympique (SOP) semaine du 24 au 28 janvier 	<p>actualités se retrouve sur le twitter de l'école : https://twitter.com/EcoleEdgarDegas , sur le blog ou bien sur le site de la classe « Toute mon année » pour les classes qui se sont inscrites.</p> <p>En maternelle, le dessin animé de « La Moufle », vu au cinéma est repris en classe à partir d'albums.</p> <p>Le marché de Noël a bien eu lieu, dans le respect des mesures sanitaires.</p> <p>Madame LECOCQ interroge à Monsieur PEREIRA quant au choix de ne donner des chocolats qu'aux élèves mangeant à la cantine. Monsieur PEREIRA n'était pas au courant qu'avant les chocolats étaient donnés à tous les élèves. L'année prochaine, chaque élève recevra des chocolats.</p> <p>Madame CHALUMEAU demande comment faire lorsque nous n'avons plus le ticket pour la séance de rattrapage ? Monsieur GRIMBERT va s'entretenir avec son adjoint pour savoir comment procéder. Il indiquera aussi la date de la séance de rattrapage. La date du 24 décembre n'est peut-être pas idéale pour que les enfants puissent assister à la séance. Une réflexion va être menée pour peut-être envisager une autre date.</p>
---------------------------	--	---

<p>Projets à venir</p>	<p><u>3e trimestre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La compagnie du Gros nez rouge plantera son chapiteau dans la cour de l'école Edgar Degas durant 15 jours, du 21 février au 4 mars. Un spectacle de cirque sera offert aux élèves de la maternelle et leur famille en soirée le mardi 22 février. Durant une semaine, les groupes d'élèves du CP au CM2 découvriront les arts du cirque avant de présenter leur propre spectacle à leur famille, le vendredi soir. Semaine du 21 au 25 février : classes de Mmes Brémaud, Renard, Leroy et Janvier avec un spectacle le vendredi 25 février. Semaine du 28 février au 4 mars : classes de Mmes Hesnard, Toutain, Labastrou et Louvrier avec un spectacle le 4 mars. Il ne sera pas demandé d'aide financière aux parents au vue de l'arrêt des sorties dues au contexte sanitaire. Selon le contexte sanitaire, l'équipe enseignante se réserve l'organisation des représentations. Un spectacle est offert le mardi soir aux élèves de maternelle. Nous aurons besoin de bras pour monter le chapiteau le dimanche 20 février et le démonter le samedi 5 mars. Merci aux volontaires de se signaler auprès de Mme Lecocq. • École et Cinéma : projection « Le chien jaune de Mongolie » • La semaine des maths, du 7 au 14 mars, a pour thème « Maths en forme(s) »: des énigmes seront proposées aux familles. Nous attendons de voir l'évolution de la crise sanitaire pour proposer des ateliers dans les classes. Plusieurs classes participeront à « la Course aux nombres » • Des Olympiades sportives, en fin d'année pour l'école élémentaire, sont à programmer si le brassage est de nouveau permis ou se feront sous forme de défis entre classe sans brassage comme l'an passé. • Rencontre GS-CP est envisagée comme chaque année si la situation sanitaire le permet. 	<p>Madame LECOCQ remercie la CDC pour sa contribution. Madame LECOCQ réitère sa demande concernant l'identité du responsable de la sécurité (CDC ou Mairie). Elle souhaiterait que la vérification du chapiteau, s'il y en a une, se fasse au plus tôt afin de ne pas pénaliser les séances qui auront lieu à l'intérieur. Monsieur GRIMBERT et Monsieur PEREIRA vont se consulter pour savoir qui assurera la vérification et la sécurité. Lors des spectacles, les mesures sanitaires vont être appliquées (passe vaccinal, masque, ...). Une quinzaine de personnes est mobilisée pour le montage et le démontage du chapiteau. Spectacle ouvert aux parents, frères et sœurs. Si des places supplémentaires sont disponibles Madame LECOCQ le fera savoir afin d'élargir les réservations au plus grand nombre.</p> <p>Si la situation sanitaire ne le permet pas, la visite de l'école se fera sur rendez-vous comme l'année passée.</p>
<p>Fonctionnement financier</p>	<p>Présentation du bilan de la coopérative scolaire (en dernière page)</p>	<p>L'inscription en TPS se fait dans la limite des places disponibles. Madame LECOCQ demande si des ouvertures ou</p>

<p>Effectifs</p>	<p>Nous comptons 260 élèves lors du dernier conseil d'école. Notre effectif est désormais de 255 élèves : 10 élèves ont déménagé et 5 nouveaux élèves sont arrivés (1 en CE1 et 4 en TPS). La campagne d'inscription des nouveaux TPS (nés en 2020) et PS (nés en 2019) débutera dès le 11 avril 2022, sur rendez-vous, auprès des services de la CDC, au bureau de Vimoutiers (les inscriptions peuvent aussi se faire via le site internet dans la CDC des VAM, onglet Jeunesse, onglet école publique). La Directrice de l'école effectuera ensuite l'inscription définitive. Chaque famille recevra, ensuite, une invitation pour venir rencontrer les enseignantes de TPS-PS et visiter l'école, un soir, en juin si les conditions sanitaires le permettent. Nous rappelons que tous les élèves nés en 2019 devront être scolarisés pour la rentrée 2022-2023 même s'ils n'auront que 3 ans après la rentrée des classes.</p>	<p>fermetures de classes ont été abordées par l'Inspection Académique avec la Mairie et la CDC. Aucune information à ce sujet, à ce jour.</p> <p>Inscription des TPS dans la limite des places disponibles. M. Grimbart propose d'afficher à la mairie la campagne d'inscription. Mme Lecocq évoque qu'auparavant cela était fait sur le panneau lumineux d'informations de la ville mais d'un point de vue d'équité avec l'école privée, cela n'était plus permis.</p>
<p>Travaux</p>	<p>La CDC des VAM a-t-elle participé à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles primaires et élémentaires l'an passé ? Pour rappel, l'école est déjà dotée un pack PC et tablettes correspondant à ce qui est référencé pour 4 classes (dans lequel il manque des ordinateurs qui sont mis en remplacement dans les classes quand il y en a en panne). Une demande équivalente est souhaitée en PC et tablettes pour les 6 autres classes ainsi qu'en casques avec micro intégré et souris. Malheureusement cet appel à projet ne concerne pas les classes de l'école maternelle. Des TBI étaient évoqués par la CDC pour les élèves de la maternelle. Où en est ce projet ?</p> <p>Travaux : Maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les volets de la classe de Mme Bois tombent toujours, des lames au sol (côté pré non dangereux pour les élèves) - Le tapis de réception du grand jeu de la maternelle est « déchiré » : des pans entiers se détachent. Les petites billes noires qui en sortent sont un risque à prendre en considération... - la fuite dans la salle de motricité est toujours présente : nous prévoyons un bac pour réceptionner l'eau en fonction de la météo... une fuite est constatée dans le bureau de direction : l'eau doit passer par une fenêtre d'angle - Nous renouvelons notre demande de clés pour les portails donnant accès sur l'arrière de 	<p>Monsieur PEREIRA a eu une réponse : l'école étant assez bien équipée, elle n'entrera pas dans ce projet.</p> <p>Les TBI ne sont pas mis au budget 2022.</p> <p>Monsieur PEREIRA indique que ce n'est pas prévu. Madame DUVAL et Madame POTTIER regrettent que les TBI ne soient pas envisagés pour l'école maternelle car ils présentent un intérêt pédagogique. De même que l'école maternelle ne dispose pas d'un copieurs couleurs et cela n'est pas pratique car les enseignantes doivent se rendre en élémentaire pour faire des copies couleurs. Madame LECOCQ espère que les TBI vont être mis dans le budget 2023.</p> <p>M. Peirera évoque que la CDC est dans l'attente d'un devis pour les petites billes noires</p> <p>Les problèmes de fuite sont pris en compte par la CDC</p> <p>Monsieur PEREIRA indique que le centre aéré a fait des achats pour le périscolaire. Monsieur PEREIRA précise que le matériel doit être partagé. Madame LECOCQ va se rapprocher du centre aéré pour que le matériel soit partagé.</p>

l'école à partir de la cour de récré et à l'arrière de l'école (verger).

- Salle de motricité : l'école s'équipe du matériels de sport en utilisant une partie des budgets CDC, USEP et de la Coopérative scolaire. Tout ce matériel est mis en commun avec le centre aéré qui l'utilise les mercredis et aux vacances. Serait-il possible que le centre aéré puisse aussi renouveler le matériel de sport (des ballons sont retrouvés crevés) et que ce ne soit pas seulement le budget "école" qui soit utilisé. Cela a-t-il été évoqué ?
- Le plan bibliothèque : nous avons eu une 1ère livraison d'albums par la maison de la presse de Gacé, une 2ème commande était prévue (car des livres n'étaient plus disponibles), elle n'a jamais eu lieu. Où en sommes nous ? Mail renvoyé et mis à jour.
- L'interphone ne fonctionne plus depuis bien longtemps et la gache du portail ne maintient plus le portail fermé : il faut un tour de clé en plus.
- WIFI fonctionne de façon aléatoire dans les 2 écoles suivant les journées ou pas du tout dans le bureau de direction et la salle des ma^tres de maternelle. Un problème de poste.
- Les chasses d'eau du côté des grands sont à vérifier.
- Le mastic de l'arête de la salle de motricité, du côté cours de récréation, est parti, et les bords sont saillants.
- La photocopieuse de la maternelle a été changée. Nous sommes profondément déçues qu'elle soit encore en noire et blanc. Elle ne disposait pas de bac A3 à son arrivée.

Elémentaire :

Souhait de paillasons pour les entrées de l'école élémentaire,

Demande de tables et chaises adaptées à la taille des élèves soit le renouvellement du matériel des classes: Peut-on envisager un changement budgété pour que l'école fasse peu neuve ?

Un meuble à cases 3x3 est demandé pour la classe de CM1 et aussi en CP (Mmes Renard et Labastrou)

Deux meubles à cases 2x4 pour la classe d'Ulis.

Nous aurions besoin de commander des meubles en utilisant la somme qui a permis de rembourser le dégât des eaux.

Deux néons ne fonctionnent pas dans différentes classes.

La peinture du plafond de la classe de M Louvrier craque, elle a pourtant été refaite il y a environ 3 ans. Il en va de même dans le local matériel sport attenant à la classe de Mr Louvrier.

Problèmes d'humidité.

La librairie indique que tout a été livré mais une seconde liste de commandes a été faite. Mais cette liste a-t-elle été transmise par la CDC à la librairie? demande Mme Lecocq qui atteste que la première livraison a bien été reçue. Monsieur PEREIRA va se renseigner.

Madame LECOCQ remercie le CDC pour son déplacement rapide lorsqu'une alarme a dysfonctionné.

Les parents d'élèves trouvent également dommage que la photocopieuse ne soit pas en couleur. La couleur a un réel intérêt en maternelle.

M. Peirera dit que dans toutes les écoles lorsque la copie couleur est présente, il y a un abus et que cette dernière coûte 10 fois plus chère donc à priori il n'y aura pas de couleurs sur ce copieur.

M. PEREIRA : les paillasons devront être insérés dans le sol

Monsieur PEREIRA indique qu'il faut recenser le besoin de l'ensemble des écoles pour le remplacement des tables et des chaises.

La demande a été prise en compte. Le remboursement a bien été effectué. Monsieur PEREIRA va regarder pour que ce remboursement soit utilisé dans l'achat de nouveaux meubles. Il indiquera la somme à Madame LECOCQ.

La classe de Monsieur LOUVRIER sera repeinte durant les vacances de février.

<p>Questions diverses</p>	<p>Le revêtement du sol de la classe de Mme Labastrou se détériore. Son boîtier d'alarme est déboîté et n'a pas fonctionné lors de l'exercice d'alerte incendie. Nous n'avons pas la clé du portail du plateau de foot, si besoin. Vérifier les aérations des fenêtres car il y a des problèmes d'humidité (moisissures, murs qui perlent...dans plusieurs classes : Mmes Janvier, Toutain, Hesnard, Leroy et Renard) Les rondins de bois au pied des grandes marches s'effondrent. La zone est interdite aux élèves : rubalise fixée pour en interdire l'accès. Problème avec le support du grand jeu de cordes. De plus l'équipe d'animation des temps périscolaire signale que des élèves creusent en haut du plateau et tentent de sortir en passant par en dessous. La question des drapeaux a été soulevé, ils ont été réceptionnés par la CDC et installés</p> <p>L'équipe remercie la CDC pour les travaux déjà réalisés avant ce conseil.</p> <p>Questions diverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il n'y a plus d'interphone à la garderie du primaire mais une sonnette. Le personnel ne peut pas identifier les familles de loin, d'autant plus dans le noir. La sonnette n'est-elle que provisoire en attendant une réparation de l'interphone ? - Il n'y a aucune zone où s'abriter au pied du portail pour attendre l'accueil ou la sortie des élèves de la classe ou de la garderie. La demande d'un avent est réitérée. - Les mains des élèves de la maternelle sont blessées : lavage/essuyage trop fréquents en cette période COVID, température extérieur + eau froide. La CDC pense-t-elle installer des ballons d'eau chaude avec des mitigeurs ? Le médecin de l'éducation nationale, après constatation des mains abimées conseille la rédaction de fiches dans le registre de santé et de sécurité au travail. - L'éclairage du chemin et du préau de la maternelle ne fonctionne pas en mode automatique ou en mode manuel. La CDC peut-elle le vérifier ? - Qu'en est-il de l'aide aux leçons à l'école élémentaire ? Est-elle officiellement en place ? Les parents sont-ils ou seront-ils informés ? - Des activités sont-elles encore proposées sur le temps du midi en élémentaire 	<p>Le boîtier a été réparé.</p> <p>Les travaux des rondins de bois ont été validés. L'idée est d'enlever les rondins de bois.</p> <p>Monsieur PEREIRA indique que des demandes de subventions vont être déposées pour réaliser différents travaux.</p> <p>Monsieur PEREIRA précise que l'interphone aurait été réparé. Madame LECOCQ fera un test.</p> <p>L'abri n'est pas prévu. Madame MARY le regrette.</p> <p>Le médecin précise que l'eau doit être tempérée pour éliminer les microbes et non froide. Monsieur PEREIRA précise que l'eau chaude dans les écoles n'est pas obligatoire, il fait aussi référence à la légionellose La CDC a fait le choix de ne pas mettre d'eau chaude. Il n'y aura aucun changement.</p> <p>L'éclairage va être vérifié. Madame DUVAL précise qu'il n'y pas d'éclairage au niveau de la pergola non plus.</p> <p>Aucune famille n'a reçu l'information sur l'aide aux leçons de façon officielle. L'aide aux leçons est bénéfique. Madame TOUTAIN ajoute que les résultats sont visibles en classe.</p> <p>Activités suspendues sur le temps du midi à cause de la</p>
---------------------------	---	---

- Quand aura lieu la mise aux normes des toilettes des garçons en élémentaire ?
- Mme Lecocq a dû prévenir les familles des enfants cas contact sur le temps de la garderie. Qui est chargé de cette tâche à la CDC et à quel numéro Mme Lecocq peut-elle contacter cette personne lorsque les informations arrivent après la fermeture de la CDC ?
- Les enseignants se questionnent sur la mise en place d'une nouvelle serrure sur la porte de l'école élémentaire avec des horaires restreints et déplorent l'absence d'information ce sujet. Un badge est souhaité par la psychologue scolaire.
- En maternelle, nous n'avons plus Angélique le matin de 8h15 à 8h30 dans les toilettes du côté des grands. Un personnel serait-il disponible pour aider à la surveillance du lavage des mains pendant que Mme Châtelain finit l'accueil au portail?

Mme Lecocq, Directrice
Fin de conseil : 21h

Sécrétaires de séances : Mmes Chalumeau et Colette

situation sanitaire.

Le plan incliné sur l'accessibilité des marches va être réalisé. Madame BEAGUE fait part de ses difficultés. Madame LECOCQ demande si des contrôles de la part de la gendarmerie peuvent avoir lieu sur les parkings. Un passage piéton ou un marquage au sol est demandé. Madame DUVAL demande la possibilité de bloquer des places de parking pour les enseignants.

Cas contact sur le temps de garderie : Mme Lecocq n'a pas à gérer ce problème.

Monsieur PEREIRA précise qu'il ne doit pas y avoir de cas contacts sur ces temps puisque le protocole est respecté, Madame LECOCQ n'aura donc plus d'appels à passer. Un parent d'élève souligne qu'en maternelle les enfants n'ont pas de masques donc ils sont forcément cas contact.

Monsieur PEREIRA est d'accord pour fournir un badge à la psychologue scolaire.

Les enseignants souhaitent élargir les horaires de la nouvelle serrure (possibilité de venir le samedi). Monsieur PEREIRA indique que ce badge permet de savoir qui est présent dans le bâtiment et qu'en cas de perte il suffit de désactiver le badge. Sur les horaires, il est possible de terminer plus tard. Monsieur PEREIRA demandera si on peut laisser l'accès aux enseignants le samedi. Horaires d'entrée et de sortie : 6h00 ou 7h00 jusqu'à 20h00. Possible de rentrer dans l'école durant les vacances. C'est la commission bâtiment qui a validé ce badge.

Monsieur PEREIRA va regarder pour qu'une des ATSEM remplacent Angélique.

Madame LECOCQ souhaite aborder un point : des enfants arrivent avec des sucreries pour le goûter du matin. Madame LECOCQ demande que ce type d'alimentation soit interdit au sein de l'établissement. Un mot va être mis dans les cahiers de liaison dans un premier temps. Ce point sera mis au prochain conseil d'école.

BILAN COOPERATIVE SCOLAIRE Année 2021.2022

<u>RECETTES</u>		<u>CHARGES</u>	
Subventions CDC 2021/2022	2710€	Coopé de classe	1400€
Coopérative scolaire (Dons des parents)	2123€	Budget livres	350,64€
Don APE Les p'tits loups gacéens	4000€	Adhésion OCCE	611,25€
Initiatives : fleurs d'automne	403,25€	Adhésion CANOPE	€
Vente photos scolaires	1154€	RASED Maître E	72,62€
Initiatives : chocolat Noël	500,60€	Matériel pédagogique	454,62€
Tombola Noël (compositions)	567€	Goûters/ Fêtes (Fête des fruits, Noël)	252,59€
Marché de Noël	635,04€	Acompte cirque (non débité) (Coût total 9640€)	2892€
<u>TOTAL</u>	<u>12092,89€</u>	<u>TOTAL</u>	<u>6033,72€</u>